

Selon huit communes de Terre Sainte et deux genevoises, trop d'incertitudes entourent la future usine d'embouteillage de Divonne. Elles ont déposé, à la mi-mai, un recours contre le projet

En croisade contre une usine

GREGORY BALMAT

Industrie ► Il y a comme qui dirait de l'eau dans le gaz entre les porteurs du projet d'usine d'embouteillage de Divonne et leurs voisins suisses. A la mi-mai, huit communes vaudoises, celles de Terre Sainte à l'exception de Crans, et deux genevoises, Versoix et Céligny, ont fait recours contre le futur site industriel français, une information révélée par la *Tribune de Genève*.

Cheffe de file de la grogne côté vaudois, car en première ligne, Chavannes-de-Bogis a pu compter sur la solidarité de ses voisins de Terre Sainte. «Nous avons déposé un recours gracieux, précise le syndicat chavannu, Alain Barraud. C'est une procédure française qui nous donne deux mois pour obtenir des réponses et des garanties, avant de décider de poursuivre devant les tribunaux.» Un coup de semonce pour la commune de Divonne et la société d'exploitation Andrénius, qui devront mettre à profit ce délai pour rassurer les communes helvétiques sur des points bien spécifiques.

Cours d'eau menacés?

Deux aspects du dossier concentrent la majorité des inquiétudes: le va-et-vient des poids lourds et l'impact du pompage sur les réserves hydriques de la région. «Nous voulons avoir accès aux études hydrologiques, l'eau ne reconnaît pas les frontières», rappelle Alain Barraud.

C'est justement cette problématique qui préoccupe les communes genevoises. Des cours d'eau tels que la Versoix prenant leur source côté français, comment s'assurer que les 80 m³ d'eau prélevés par heure dans la future usine n'auront pas un impact négatif sur leur débit? «Notre ruisseau le Bras-su, qui est alimenté par la Versoix, a connu d'importants épisodes de sécheresse, explique Marie-Béatrice Meriboute, maire de Céligny. Des travaux



Les porteurs du projet ont un peu moins de deux mois pour apaiser les communes suisses.
ANDRÉNIUS



«Nous voulons avoir accès aux études hydrologiques, l'eau ne reconnaît pas les frontières»

Alain Barraud

pour améliorer son débit auront d'ailleurs lieu cet été. Dans ces conditions, ce qui se prépare à Divonne m'inquiète forcément.»

Diplomatie de rigueur

Reste que ces inquiétudes ne demandent qu'à être rassurées, car

du côté de Divonne comme de Terre Sainte, on ne souhaite pas que ce dossier ne prêterite une entente transfrontalière cruciale. «Notre objectif n'est pas de bloquer le développement légitime de Divonne et nous tenons à maintenir nos bons rapports

avec notre voisin français, tempère le syndicat de Mies, Pierre-Alain Schmidt. Mais il s'agit d'un projet d'une taille considérable, chercher à obtenir des assurances est également fondé.»

Une chose est sûre, les nuages s'amoncellent au-

dessus de l'usine d'embouteillage: vendredi soir, une première séance d'information publique se déroulait dans un climat houleux (lire ci-contre) et, il y a une dizaine de jours, une motion était déposée au Grand Conseil genevois exigeant une implication des autorités politiques, alors que côté français, le collectif «Stop embouteillage» intensifie son action.

Le syndicat de Chavannes-de-Bogis est prêt, lui aussi, à en remettre une couche et s'est déjà tourné vers Région de Nyon. «J'imagine que l'association intercommunale pourrait faire office d'intermédiaire pour faire entendre les inquiétudes des communes dans le cadre du Grand Genève», espère Pierre-Alain Schmidt, également membre du Comité directeur de la Région.

LA CÔTE

UNE PRÉSENTATION PUBLIQUE HOULEUSE

Vendredi, la première soirée de présentation publique consacrée à la future usine d'embouteillage de Divonne-les-Bains aura été plutôt mouvementée, voire houleuse par moments. Pour les porteurs du projet, les autorités communales et la société exploitante, Andrénius, représentée par son directeur, Patrick Sabaté, c'était l'occasion de soulever l'enthousiasme des Divonnaises et des Divonnais. Une ambition qui s'est rapidement vu douchée par des réactions hostiles d'une partie du public venu en masse à l'Esplanade du lac.

Mais le véritable bras de fer a eu lieu durant la session de questions-réponses. La dimension écolo-

gique du projet a été au cœur de nombreuses interrogations de l'assistance. Plastique, pollution induite par le transport des bouteilles ou encore préservation du patrimoine hydrologique de la région, les questions ont fusé, parfois avec une certaine agressivité. Patrick Sabaté a voulu se montrer rassurant et s'est présenté comme écoresponsable. Il n'empêche, le PDG est demeuré très flou concernant les principaux enjeux écologiques de la future usine, transport et recyclage des bouteilles en tête. Et ce manque de transparence a exaspéré une partie du public. Une deuxième séance d'information devrait se dérouler cet automne. GBT

Nouvel essai pour une caisse cantonale

Assurance-maladie ► Le Conseil d'Etat vaudois devra plancher sur une initiative parlementaire à l'intention des Chambres fédérales. Celle-ci veut rendre possible la création d'une institution cantonale d'assurance-maladie. Les députés ont approuvé hier le renvoi immédiat du texte socialiste au gouvernement.

Le système actuel de l'assurance-maladie est «au bord du collapse», a affirmé Stéphane Montangero (PS). De 1996 à 2017, la prime a passé de 173 à 447 francs et beaucoup de gens doivent aujourd'hui «renoncer à se faire soigner».

Face à ce constat négatif sur cette pseudo-concurrence dans l'assurance-maladie, il faut réagir «rapidement». La limitation des primes à 10% du revenu, comme le canton de Vaud l'a introduite, ne suffit pas, estime Stéphane Montangero.

Il faut laisser la liberté aux cantons de prendre des initiatives. «Il s'agirait de per-

mettre la création d'institutions cantonales ou intercantionales chargées de compenser l'ensemble des coûts à charge de l'assurance obligatoire des soins, elles joueraient ainsi le rôle de caisse de compensation.»

Les nouvelles institutions ainsi créées fixeraient et encaisseraient les primes cantonales. Elles négocieraient les tarifs et confieraient aux partenaires locaux le financement des prestations de prévention, demande l'initiative parlementaire.

Les députés ont fini par renvoyer le texte au Conseil d'Etat. Ils se sont prononcés pour cette solution par 74 voix contre 69, sans abstention.

Pour la droite, la PLR Christelle Luisier a déploré que l'on revienne avec une solution que le peuple ne veut pas. «C'est l'anti-chambre de l'étatisation complète du système.» On peut améliorer l'assurance-maladie, «mais le texte proposé ne résout pas les problèmes», selon elle.

Pour la gauche et le centre, la proposition socialiste est au contraire une bonne idée. Les arguments ont fusé: fin de la chasse aux bons risques, fin du démarchage agressif, fin des salaires trop élevés des directeurs de caisses maladie, fin d'un système qui profite davantage aux assureurs qu'aux assurés, pour ne mentionner que les principaux.

«La santé n'est pas une marchandise, c'est un droit fondamental», a martelé Jean-Michel Dolivo (Ensemble à gauche). Il faut sortir de la logique de marché qui crée, selon lui, de fortes inégalités et une médecine à deux vitesses.

Au centre, le PDC Axel Marion a soutenu le texte en appelant à l'expérience qu'il convient de tenter. A ses yeux, «il faut tester une autre manière d'organiser les choses» et, pourquoi pas, imaginer que Vaud serve en quelque sorte de «canton pilote». Il a souligné que le projet ne demandait pas de fixer les primes selon le revenu de chacun. ATS

Licenciements confirmés

Terre des hommes ► Après la découverte d'un déficit de 14,5 millions de francs dans les comptes 2018, la fondation Terre des hommes (Tdh) restructure son siège lausannois et licencie 45 collaborateurs (lire notre édition du 13 mai). Douze personnes partent en outre volontairement.

Tous les niveaux de l'organisation sont touchés, a indiqué hier la fondation dans un communiqué. Le plan doit permettre une économie de 7,5 millions de francs d'ici à fin 2020.

La direction est également concernée. Pour remplacer le directeur général en arrêt-maladie, une personne sera nommée ad interim dans les prochaines semaines et «accompagnera la phase de transition».

Pour rappel, un déficit de 14,5 millions sur un volume de 113 millions a été mis au jour lors de la clôture des comptes de la fondation à la mi-mars. Tdh tablait sur un trou de 7 millions. L'organisation d'aide à l'enfance explique cette différence par la mise en place d'un système de pilotage budgétaire insuffisant, entraînant une erreur d'estimation des recettes.

Afin de préserver ses activités sur le terrain et ses bénéficiaires, elle restructure son siège à Lausanne. Sur les 220 employés, 45 sont licenciés et 12 partent volontairement. Rappelons que le siège lausannois avait vu ses effectifs croître très rapidement ces dernières années. En 2016, ils étaient ainsi moins de 100 à travailler. ATS